



Convocation du 26 mai 2023

PROCES VERBAL

Séance du 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à dix neuf heures quinze, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, M. JUBAULT Yannick.

Étaient présents : Mesdames CORVELLEC Marina, TROTIN Emmanuel, LEROUX Isabelle et Messieurs, HARROIS Frederic, JUBAULT Yannick, MONGIOJ Giuseppe, CHANUDET Cédric.

Était absent excusé : Mme JACQUEMIN Marie-José ayant donné pouvoir à M. MONGIOJ Giuseppe, Mme CARPENTIER Sandy ayant donné son pouvoir à Mme TROTIN Emmanuelle, M.VAN DAMME Mathieu ayant donné son pouvoir à M. JUBAULT Yannick et CARON Christophe

Secrétaire de séance : Madame TROTIN Emmanuelle

Monsieur le maire ouvre la séance à 19H15 et présente l'ordre du jour.

Ordre du jour

ELECTION SENATORIALE

Election 1 délégué et 3 suppléants

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 6 MAI 2023

Le conseil vote et approuve à la majorité des présents.

Conformément au vote, le maire et le secrétaire de séance signent le PV.

ELECTION 1 DELEGUE ET 3 SUPPLEANTS

(DELIBERATION 15/2023)

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'auront lieu les élections sénatoriales le dimanche 24 septembre 2023, pour se faire, un délégué et trois suppléants doivent être élus.

Sous la présidence de Monsieur Yannick Jubault élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du délégué, selon les modalités habituelles.

Élection du délégué

Monsieur JUBAULT Yannick est le seul de se déclarer candidat.

Après le vote, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote ; monsieur JUBAULT Yannick est élu en obtenant 10 suffrages dès le premier tour du scrutin, il est donc proclamé délégué.

Élection des suppléants

Messieurs HARROIS Frédéric, MONGIOJ Giuseppe et CARON Christophe sont les seuls à s'être déclarés candidats.

Après le vote, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote ; Messieurs HARROIS Frédéric, MONGIOJ Giuseppe et CARON Christophe sont élus en obtenant 10 suffrages dès le premier tour du scrutin, ils sont donc proclamés délégués dans l'ordre de la présentation.

M. le Maire lève la séance à 20h15

Signature du Maire
JUBAULT Yannick

Secrétaire de séance
TROTIN Emmanuelle